

Décoration d'intérieur et tissu d'ameublement dans un quartier commercial et dynamique,, Baie Mahault (97122) en France

Annonce **C1325227** postée le **22/septembre/2025**

Description de l'activité

Guadeloupe - Baie Mahault (97122) : A vendre un fonds de commerce de décoration d'intérieur bénéficiant d'un emplacement premium, avec une visibilité maximale, et des parkings clients.

Véritable institution en Guadeloupe.

Le commerce est reconnu depuis de nombreuses années dans la décoration d'intérieur et le tissu d'ameublement bénéficiant d'une clientèle fidèle de particuliers et de professionnels.

Les plus du local :

- 268 m2 sur rez-de-chaussée avec mezzanine. Très grande vitrine (exposition idéale). Climatisation, volets roulants électriques WC et espaces techniques. - Local lumineux, spacieux, parfaitement adapté au showroom. Nombreuses places de parking.

Conditions locatives :

- Bail commercial 3/6/9 ans.
- Destination : Tous commerces (hors prêt-à-porter).
- Loyer mensuel : 3 597,15 € HT + 112 € de charges (éclairage, entretien du parking, station d'épuration) soit 4 014,91 € TTC.

Les atouts business :

- Adresse ultra-recherchée, un axe très fréquenté.
- Notoriété locale forte.
- Clientèle récurrente.
- Matériel inclus d'une valeur de plus de 40 000 €.

Une opportunité dans un quartier commercial et dynamique de Guadeloupe.

Possibilité d'acquérir, en complément, un local attenant de 100 m2, doté d'une mezzanine de 21,5 m2 (hauteur sous plafond supérieure à 6 m), portant ainsi la surface totale à 368 m2.

Les honoraires de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Conditions à discuter par téléphone.

Surface commerciale : 268 m²

Surface totale : 268 m²

Loyer mensuel : 3 597 €

Informations sur la cession

Type de cession : fonds de commerce

Prix de cession : **227 000 €**

Profil(s) possible(s) : professionnel(s)

Localisation

Localisation : **DOM TOM**

Indication sur la localisation : **ville de (10 000 à 50 000 habitants)**

Photos

Il n'y a pas de photos pour cette annonce.